

Relevé de décisions de la Commission Jeunes du 21 septembre 2017

1. Mise en place du groupe de travail pour la formation des meilleurs jeunes	2
Composition du groupe.....	2
Objectifs.....	2
Réunions.....	2
Travaux connexes	2
2. Propositions du groupe de travail	2
Moyens	2
<i>Mise en place de deux pôles.....</i>	<i>2</i>
<i>Mise en place d'outils</i>	<i>3</i>
<i>Accompagnement des jeunes</i>	<i>3</i>
Actions de formation	3
<i>Pôle Elite</i>	<i>3</i>
<i>Pôle Avenir.....</i>	<i>3</i>
<i>Rencontres inter-ligues.....</i>	<i>3</i>
Critères de sélection pour les pôles Élite et Avenir.....	3
<i>Pôle Élite.....</i>	<i>3</i>
<i>Pôle Avenir.....</i>	<i>4</i>
Conditions de participation.....	4
Processus de sélection des joueurs	4
3. Décision de la Commission Jeunes	4

1. Mise en place du groupe de travail pour la formation des meilleurs jeunes

Le groupe de travail a été créé par la Commission Jeunes le 28 juin 2017 et missionné pour faire des propositions pour la formation et l'accompagnement des meilleurs jeunes de la Ligue.

Composition du groupe

- Pascal AUBRY
- Sébastien CHARPIOT (Directeur des jeunes)
- Stéphane FAMEL
- Alain HERREMAN

Objectifs

- Améliorer les résultats des joueurs Bretons au championnat de France jeunes ;
- Définir la politique d'accompagnement des meilleurs joueurs de la Ligue ;
- Définir des critères pérennes pour la sélection des joueurs bénéficiaires des actions de la Ligue.

Réunions

- mardi 11 juillet 2017 (2h30, démarrage du projet)
- jeudi 7 septembre 2017 (1h30, cadre général)
- mercredi 13 septembre 2017 (2h30, mise en forme des actions)
- vendredi 15 septembre 2017 (4h30, site de suivi, critères de sélection des jeunes)
- mercredi 20 septembre 2017 (2h30, présentation des sites de suivi et d'entraînement à la Commission Jeunes et discussion du projet)

Travaux connexes

- Développement du site d'accès aux ressources pédagogiques de la Ligue (Alain)
- Recensement des jeunes de la Ligue et de leurs résultats en vue de la définition des critères de sélection (Pascal)

2. Propositions du groupe de travail

Moyens

Mise en place de deux pôles

1. un Pôle dit **Élite**, pour accompagner les joueurs de la Ligue faisant partie des meilleurs joueurs au niveau national ;
2. un Pôle dit **Avenir**, pour accompagner les joueurs de la Ligue susceptibles de faire partie (à court ou moyen terme) des meilleurs joueurs au niveau national.

Les deux pôles s'adressent aux jeunes licenciés dans un club de la Ligue, de Petits Poussins à Juniors.

Le responsable des pôles est le Directeur des jeunes, qui s'appuie sur les responsables des jeunes des Comités Départementaux et la Commission Jeunes de la Ligue.

Mise en place d'outils

- Site de suivi, comprenant une sélection de ressources en ligne et de livres, permettant aux entraîneurs et aux parents d'organiser et de suivre le travail des enfants
- Abonnement par la Ligue des jeunes des pôles Élite et Avenir à des sites d'entraînement (ChessTempo)
- Ouverture du site de suivi à l'ensemble des licenciés de la Ligue

Accompagnement des jeunes

Suivi des joueurs sélectionnés par un professionnel.

Actions de formation

Recrutement par la ligue d'un ou plusieurs entraîneurs de haut niveau pour l'encadrement des pôles.

Pôle Elite

- Encadrement à partir du site de suivi *hebdomadaire personnalisé* par un entraîneur
- Abonnement à un site d'entraînement (ChessTempo) avec suivi *hebdomadaire personnalisé* par un entraîneur
- Participation à des rencontres inter-ligues
- Prise en charge d'un suivi personnalisé au France jeunes

Pôle Avenir

- Encadrement à partir du site de suivi *mensuel et collectif* par un entraîneur
- Abonnement à un site d'entraînement (ChessTempo) avec suivi *mensuel personnalisé mensuel* par un entraîneur
- Participation possible à des rencontres inter-ligues

Rencontres inter-ligues

Pascal a contacté les Présidents et les Directeurs de Jeunes des ligues NOR, PDL et CVL pour proposer la mise en place de rencontres inter-ligues regroupant les meilleurs joueurs de chaque ligue sous une forme très ouverte : en cadence lente ou en cadences lente et rapide (pour amener un côté un peu fun), à 8 ou 12 joueurs par équipe, avec ou sans contrainte de mixité, ...

Si au moins une ligue répond, d'autres contacts seront nécessaires pour trouver la formule et la date satisfaisantes pour tous.

Critères de sélection pour les pôles Élite et Avenir

- Aucun critère géographique : l'objectif n'est pas de désigner des joueurs sur l'ensemble du territoire de la Ligue mais de s'adresser aux meilleurs jeunes de la Ligue
- Pas de critère de catégorie : pas de contrainte sur le nombre de joueurs sélectionnés dans chaque catégorie pour le Pôle Élite

Pôle Élite

Peuvent prétendre à faire partie du Pôle Élite les joueurs de la Ligue faisant partie des meilleurs au niveau national.

Les critères pris en compte sont les suivants :

1. Les résultats réalisés précédemment : résultats aux France jeunes et classement dans sa catégorie d'âge ;
2. La confiance dans la capacité des jeunes à faire un résultat au France (10 premiers) ;
3. Du nombre de parties homologuées Fide jouées dans l'année écoulée

Pôle Avenir

Peuvent prétendre à faire partie du Pôle Avenir les joueurs de la Ligue susceptibles de faire partie (à court ou moyen terme) des meilleurs joueurs au niveau national.

Les critères pris en compte sont les suivants :

1. La capacité des jeunes à faire un résultat au France (20 premiers) ;
2. L'implication des jeunes : compétitions jouées, formation dans leur club, formation arbitrale, ... ;
3. Le bénéfice espéré du suivi proposé par la Ligue et de la participation à des rencontres inter-ligues.

Conditions de participation

La composition des pôles peut être revue à n'importe quel moment par le Directeur des jeunes, notamment sur demande de des entraîneurs des pôles.

Pour participer aux pôles Elite et Avenir, les joueurs s'engagent à :

- participer au championnat de Bretagne jeunes et au championnat de France jeunes (s'ils sont qualifiés), sauf empêchement majeur ;
- faire le travail assigné par l'entraîneur des pôles qui le suit ;
- participer aux rencontres inter-ligues qui seront organisées (automatiquement pour le Pôle Élite, sur demande de la Ligue pour le Pôle Avenir), sauf empêchement majeur.

Processus de sélection des joueurs

- Sélection des jeunes retenus pour les pôles Avenir et Élite par les responsables des jeunes des Comités Départementaux
- Validation des choix des responsables des jeunes par la Commission Jeunes (par vote électronique)

Une fois les jeunes sélectionnés, le Directeur des jeunes contacte les jeunes sélectionnés pour leur proposer d'intégrer les pôles Élite et Avenir. La liste des joueurs sélectionnés et ayant accepté de rejoindre les deux pôles est ensuite affichée sur le site web de la Ligue.

3. Décision de la Commission Jeunes

La Commission Jeunes a été invitée à se prononcer sur les propositions du groupe de travail par vote électronique du 18 au 21 septembre 2017.

Les propositions du groupe de travail ont été validées à la majorité (12 voix pour et 1 abstention).